

Règlement des cyclo-cross FSGT 69 saison 2018

Vous êtes déjà sur la liste route 2017 : pas de démarche à faire

Pour les coureurs non-inscrits sur la liste route 2017, **adulte et enfant**, préinscription obligatoire par le site :

<http://www.cyclismerhonefsgt.fr/exterieurs/>

Mise à jour de la base de données le mardi à minuit

ATTENTION, ANNEE DE REFERENCE 2018

Exemple :

- Un minime en 2017 né le 15/12/2003 devient cadet
- Un cadet en 2017 né le 20/12/2001 devient junior
- Un super vétéran en 2017 né le 31/12/1958 devient ancien

Rappel :

- Les non licenciés **adultes et enfants** ne sont pas admis
- Certificat médical de non contre-indication du cycliste en compétition obligatoire, à présenter à chaque épreuve, pour les licenciés non titulaires d'une catégorie vélo reconnu par la commission vélo FSGT
 - FFCT
 - FSGT sans timbre de catégorie
 - UFOLEP sans carton de catégorie
 - Autres fédérations au cas par cas
- Les licenciés UFOLEP devront présenter la licence 2017-2018
- Autorisation parentale ou du responsable légal pour les mineurs

Les coureurs non-préinscrits, ADULTES ET ENFANTS ne pourront pas participer à l'épreuve



VTT & CYCLO CROSS

AS Berthelot Mermoz

Samedi 18 novembre 2017

Cyclo-cross de GENAS

Parc de loisirs du vieux château

Quartier d'Azieu, étang de Mathan

Avec la participation de **l'ES GENAS AZIEU section cyclisme**

CIRCUIT SECURISE ENTIEREMENT TRACE DANS LE PARC

Règlement du VTT-country : de 7 à 18 ans (filles et garçons)-

Règlement du cyclo-cross : de 19 ans et plus (adultes)

VTT (sans corne) autorisé

Épreuves « école de cyclisme » de 7 à 16 ans

Départ 13h15

Fsgt et assimilés3.50€

Non assuré* :7€ (avec assurance journalière)

Épreuve « adultes » 17 ans et plus

Départ 15h

Fsgt et assimilés 7€

Non assuré* :12€ (avec assurance journalière)

ÉPREUVE OUVERTE FFC UFOLEP et invitations* + NL enfants*

*FFC licence « pass'cyclisme » **uniquement** (pas de juniors)

*certificat médical de - 1 an s'il n'est pas inscrit sur la licence (cyclisme de compétition)

*autorisation parentale signée pour les participants mineurs

ENGAGEMENTS AU DÉPART

Une boisson offerte aux participants

Validation de la licence pour la saison, hors Fsgt 69, obligatoire

Inscriptions et liste homologuée sur le site :

<http://www.cyclisierhonefsgt.fr/exterieurs/>

Challenge FSGT 69 épreuve n° 7 – saison 2018

RENSEIGNEMENTS :

NIARD Robert: 04 78 04 04 15

PERRUSSET Yves : 06 63 55 11 04

ROCFORT Sébastien : 06 18 87 18 57

Chaque participant est informé qu'il doit s'assurer que la garantie « accidents corporels » est prise en compte par sa fédération.

Ne pas jeter sur la voie publique

